

L'ESPERLUETTE



Signe typographique qui représente la conjonction "et"

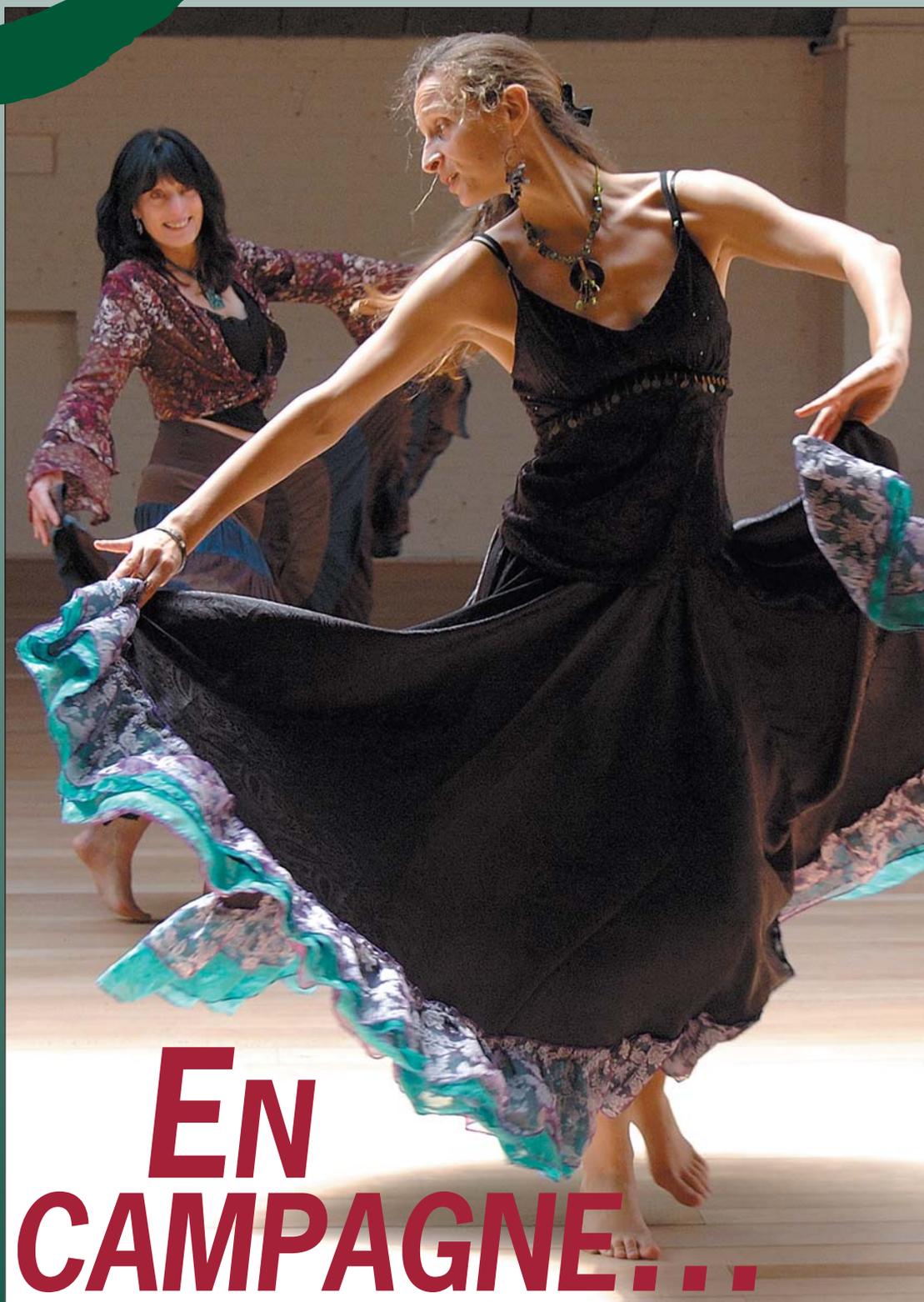
Bureau de dépôt - Bruxelles X

Belgique - België

P.P.
Bruxelles X

1 / 2425

Périodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 51 • janvier • février • mars • 2007



EN CAMPAGNE...

EDITO

Une campagne se termine...
Une autre voit le jour... 3

ANALYSE

Les illégaux deviennent de plus en plus nombreux 4

Un matela contre l'oubli 6

Le bien-être sans surendettement 7

L'accès à la sécurité d'existence pour tous les aînés, c'est juste 10

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Quinzaine des Gens du Voyage de Verviers 12

Pour poursuivre sur les bassins scolaires 13

Faut-il que tout devienne marché? 14

VIE DE L'ISCO

Un nouveau BAGIC 15

MEMOIRES EN RESUMES

16

EN BREF

20

AGENDA

22

FICHES PEDAGOGIQUES

L'analyse structurale pour décoder les discours politiques



Comité de rédaction:
Stéphanie Baudot,
Christian Boucq,
François-David Freschi,
France Huart (coordination), Frédéric Ligot, Anne Scheune, Michèle Stessel, Nicole Tinant

Secrétariat:
Francine Baillet, Rita D'Agaro, Daniëlle Gorman

Ont participé à ce numéro:
Stéphanie Baudot, Christine Crutzen, Martine Dehecq, Alda Greoli, France Huart, Josette Neunez, Véronique Oruba, Anne Scheune, Monique van Dieren

Photos:
Christine Crutzen,
© sarvana.be™,
© Charles van Lith™

Caricatures:
Kanar.be

CIEP communautaire:
Tél: 02/246.38.41, 42, 43
Fax: 02/246.38.25
E-mail: communautaire@ciep.be

Editeur responsable:
Anne Scheune
Chaussée de Haecht 579
1030 Bruxelles

Design:
DCL PRINTERS 02 424 06 73
Courriel: dcl.printers@skynet.be
Imprimé sur papier
100% recyclé sans chlore

Les photos proposées font partie de l'exposition «Gens du Voyage d'ici et d'ailleurs: sortir des clichés» réalisée dans le cadre de la Quinzaine verviétoise des Gens du Voyage de novembre dernier. Un article présente cette activité auquel le CIEP-MOC a participé en pages 12 et 13 de ce numéro. Au plaisir d'aller à leur découverte...

J'AI UN JOB POUR PAYER LE LOYER ...
J'EN CHERCHE UN AUTRE POUR
PAYER LES SOINS DU PETIT
ET ENCORE UN AUTRE POUR REMPLIR
LE FRIGO!



Une campagne se termine... Une autre voit le jour...

PAR ANNE SCHEUNE,
DIRECTRICE DU
CIEP COMMUNAUTAIRE

Pas de vacances pour les urnes en Belgique. Ainsi, nous venons à peine d'élire nos représentants communaux, que nous devons déjà nous prononcer sur la composition des futures assemblées législatives. De l'éventuelle reconfiguration des rapports de forces politiques en présence résultera la composition de la coalition gouvernementale qui, durant les quatre prochaines années, décidera des orientations politiques majeures pour notre destinée collective.

Comme électeur-trice, notre responsabilité est particulièrement importante. Il s'agit de décider de la manière dont nous voulons vivre ensemble, de privilégier les valeurs les plus pertinentes pour organiser la société souhaitée pour nous et pour les générations futures, et par conséquent, d'élire les personnes qui, en fonction de leurs convictions et du programme de leur parti, nous semblent les plus fiables et compétentes pour défendre nos options idéologiques et nos choix de société.

Afin d'aider tout un chacun à poser son choix en connaissance de cause, le CIEP lance sa campagne «**Le XXI^{ème} siècle sera social ou ne sera pas**».

Dans ce cadre, 14 fiches thématiques mettent en lumière tout d'abord l'état de la situation, les enjeux idéologiques selon un point de vue néolibéral et progressiste, et finalement, des pistes de revendications prônées par le Mouvement pour sortir d'une situation de crise.

Se penchant chacune sur une compétence de politique fédérale, ces fiches serviront également d'outils pour l'animation et le débat citoyen un peu partout en Wallonie et à Bruxelles¹. Les sujets traités sont: l'aide sociale, l'asile et l'immigration, l'emploi, l'énergie, l'Europe, le financement de la sécurité sociale, l'international, l'impôt des personnes physiques et des sociétés, la justice, le logement, les pensions, les soins de santé et le surendettement. De plus, une campagne de sensibilisation à destination d'un large public prolonge ces fiches pédagogiques. Des tracts reprennent de manière synthétique les revendications principales du Mouvement autour de réalités proches des citoyens, notamment le logement, l'emploi et l'énergie.

Tout le travail de débat et de réflexion mené par les différents groupes régionaux du CIEP va nourrir le programme politique du Mouvement Ouvrier Chrétien. Ce document sera la base de référence

pour réaliser une comparaison avec le programme des partis démocratiques et pour mettre en évidence les points de convergence et de divergence avec nos positions. Ces différences et similitudes seront alors publiquement dévoilées.

Le dossier proposé par l'& est centré sur cette campagne en mettant en lumière quelques revendications à travers des outils pédagogiques et des actions qui seront menées pour une meilleure prise en compte des revendications du Mouvement Ouvrier Chrétien.

Bref, **une grande campagne de sensibilisation et de travail citoyen** qui démarre dès aujourd'hui dans les régions et qui va se prolonger au moins jusqu'au 10 juin². ■

1. Les fiches sont disponibles au Secrétariat du CIEP au 02/246.8.41 ou en les téléchargeant sur le site du CIEP: www.ciep.be

2. Pour se renseigner sur les événements et activités de la campagne, consulter le site www.ciep.be



Les illégaux

deviennent de plus en plus nombreux

PAR VERONIQUE ORUBA, RESPONSABLE
COMMISSION IMMIGRES DU CIEP

UNE REALITE STIGMATISANTE TOUJOURS A DENONCER

Au 1er février 2000, 32.766 dossiers avaient été introduits concernant plus de 50.00 personnes dont 23.000 enfants. 90% ont été régularisés. Une vague de régularisation ponctuelle s'imposait. Malheureusement, elle s'est réalisée sur base individuelle.

En 2007, en matière d'immigration, nous sommes toujours au point Zéro. En effet, depuis 2000,

la Belgique n'a toujours pas mis en place une réelle politique d'immigration et continue ainsi à intégrer l'immigration dans le pot commun de l'asile. Même si une nouvelle réforme sur la procédure d'asile a été adoptée il y a quelques mois, celle-ci n'a pas permis de laisser place à la mise en œuvre d'une réelle politique structurelle et permanente de régularisation. Notre législation sur le droit des étrangers en matière d'asile, de séjour et d'accès au travail ne permet pas de maîtriser la diversité des migrations auxquelles la Belgique est confrontée. Cette situation conduit à reléguer une fraction importante de l'immigration dans l'illégalité et à la soumettre au pouvoir discrétionnaire du politique et de l'administration.

Aujourd'hui, le nombre de clandestins est évalué à plus de 100.000. Ces personnes forment un groupe social hautement vulnérable. Elles sont exposées aux problèmes de logement, d'emploi, de discrimination et d'exploitation en tout genre. Dans le secteur de l'économie informelle, les migrants illégaux occupent principalement les emplois au bas de l'échelle, notamment dans la construction, l'agriculture, la restauration et les services de nettoyage.

Les sans-papiers se voient ainsi contraints d'accepter des conditions de travail inférieures à la législation.

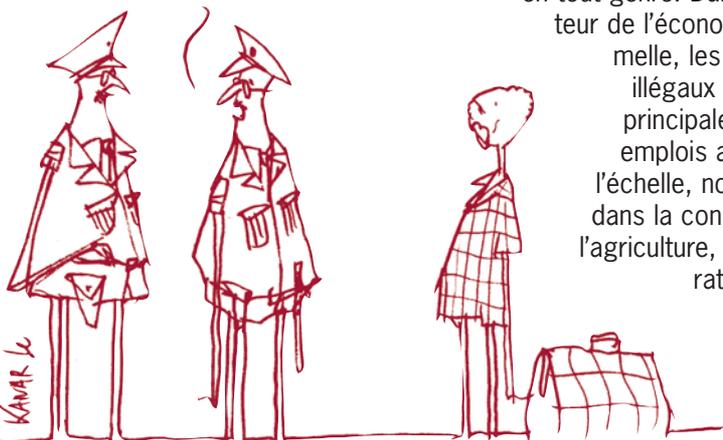
Le risque est donc très grand qu'ils terminent dans des foyers de pauvreté qui les stigmatisent encore davantage. Cette situation multiple et complexe renforce les préjugés envers eux: une image de criminels, de délinquants leur colle à la peau. La réalité des sans-papiers se résume à l'exclusion socio-économique et à l'inexistence juridique. Même si en Belgique, on leur reconnaît un minimum de droits (comme le droit à la scolarisation des enfants mineurs et le droit à l'aide médicale urgente), ces droits sont désenclavés de la protection sociale.

AU CŒUR DES REVENDEICATIONS DU MOUVEMENT OUVRIER

La problématique des sans-papiers est devenue une question sociale. Elle n'est pas seulement une question de solidarité, c'est une question des droits des travailleurs. A ce niveau, le mouvement syndical l'a rapidement bien compris. En effet depuis peu, ils affilient des sans-papiers à la Fédération de Bruxelles-Halle-Vilvorde. En outre, l'ACV d'Anvers a mené des campagnes avec des travailleurs illégaux polonais. La Centrale de l'alimentation de la CSC a obtenu de bons résultats avec leurs actions sur les droits des travailleurs domestiques. De leur côté, les mutualités sont également occupées à trouver des solutions pour améliorer l'aide médicale aux enfants illégaux. Vie féminine lance une campagne de sensibilisation du grand public autour du thème «un matelas contre l'oubli» pour soutenir les sans-papiers dans leur lutte pour la régularisation, et plus particulièrement les femmes.

En collaboration avec les coordinations francophones et flamandes sur l'ensemble du territoire, le

IL DIT QU'UN
"SANS AVENIR" LÀ-BAS
FINIT TOUJOURS PAR ÊTRE
UN "SANS PAPIERS" ICI





MOC et l'ACW avec l'ensemble de leurs organisations mènent ces combats politiques.

Une grande campagne de sensibilisation va démarrer début mars afin de remettre à l'agenda des politiques la problématique de la régularisation des sans-papiers. Comme annoncée en juillet 2006, cette question devrait pouvoir figurer dans un prochain accord gouvernemental. Cette volonté était réellement présente du côté du CDH, d'ECOLO et du PS. Les autres partis francophones et surtout ceux au Nord du pays doivent encore être convaincus!

UN OUTIL POUR SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Mais avant tout il s'agit de rallier le grand public à la cause et de poser un autre regard sur les sans-papiers!

Le CIRE¹ vient de réaliser un cahier pédagogique «Donnons un visage aux sans-papiers» qui permet de mieux faire comprendre la réalité de ces personnes qui vivent à nos côtés². Des questions générales sont le point de départ de cet outil: Qui sont les sans-papiers? Pourquoi se retrouvent-ils dans une telle situation? Comment vivent-ils parmi nous? Quelles perspectives ont-ils? Quelles sont les politiques menées à ce jour en la matière tant au niveau belge qu'au niveau européen? Quelles sont les incohérences du système? Quelles sont les alternatives possibles?

De plus, en marge de ce dossier, d'autres outils pédagogiques sont proposés pour aborder plus facilement cette thématique dans des groupes et lors d'animations.

«Nul n'ignore plus, à ce jour, leur existence que ce soit en Belgique, en Europe, aux Etats-Unis ou ailleurs. Elles sont le reflet de notre monde contemporain: un monde dominé par des déséquilibres économiques flagrants entre les pays, mais également au sein même des pays, un monde où les hommes sont mis de plus en plus durement en concurrence; un monde où le concept même de «droits humains» est étranger à de nombreux dirigeants; un monde où, parfois, le seul espoir qui reste, est celui de partir.»³

D'AUTRES ACTIONS MILITANTES

Une conférence de presse a été organisée début mars par le CIRE afin de sensibiliser à la problématique les différents acteurs de l'enseignement supérieur: les directeurs des différents réseaux, les élèves, les professeurs et les parents.

Les 4 et 5 avril, une action grand public est prévue par le FAM³ sur la place de la Monnaie et le 17 juin, une manifestation nationale pour la régularisation aura lieu à Bruxelles. Placée après les élections fédérales, cette manifestation a pour objectif d'obtenir de la nouvelle coalition politique de faire figurer la question de la régularisation des sans-papiers dans la déclaration gouvernementale.

Le CIEP du MOC participe activement à la mise en œuvre de tout ce plan de sensibilisation:

- Dès à présent, les dossiers pédagogiques du CIRE sont diffusés dans les CIEP régionaux et la Commission Immigrés se charge de coordonner et de stimuler les demandes d'information, de sensibilisation et d'actions.
- Dans le cadre de la campagne pour les élections fédérales «Le XXI^e siècle sera social ou ne sera pas», une fiche sur la politique d'asile et d'immigration dresse l'état des lieux en Belgique, dégage l'option néolibérale et ses conséquences et finalement présente ce que devrait être l'option progressiste et les pistes pour des revendications.

En effet, **avant le 10 juin, la pression et des actions doivent être maintenues et développées.** Les revendications concrètes du Mouvement sont les suivantes:

- Penser une nouvelle politique d'immigration ne peut se faire en déniaut le contexte mondial: d'une part, une politique protectionniste des pays industrialisés et, d'autre part, l'ouverture des économies émergentes à la libre circulation des capitaux et à la compétition internationale provoquant des dérégulations impor-

tantes. Le désordre économique mondial continuera à provoquer des migrations internationales.

- Reconnaître ces réalités et les assumer.

Pour le Mouvement Ouvrier, une politique d'immigration n'est pas une politique d'enfermement et d'expulsion. Tous les moyens ne sont pas permis pour gérer les flux migratoires. En matière de droits fondamentaux, il n'est ni juste ni légitime de faire des discriminations entre nationaux et «non nationaux». Il est urgent de redéfinir un projet de société davantage au service des droits des citoyens par la construction d'une démocratie économique, sociale, politique et culturelle.

- Le droit d'asile, la protection subsidiaire du droit au regroupement familial, l'autorisation de séjour pour raisons humanitaires sont autant de points fondamentaux qui méritent une protection juste et efficace dans un Etat de Droit. Les procédures qui les mettent en œuvre, doivent aussi avoir pour objectif de garantir l'effectivité de ces droits, et pas uniquement d'empêcher des abus.

De plus, l'arriéré n'a toujours pas trouvé de réponses adéquates dans les réformes législatives proposées. Depuis de trop nombreuses années, des milliers de personnes sont en attente d'une réponse sur leur demande d'asile. Nous préconisons que les personnes qui attendent depuis plus de trois ans dans le cadre d'une procédure légale, puissent être régularisées, notamment parce que cette mesure est dictée par l'obligation de prendre des décisions dans un délai raisonnable. De plus, cela résoudra une partie des questions sociales qui se jouent actuellement et cela permettra aux instances de repartir sur des bases de travail plus réalistes.

- En lieu et place d'une politique de régularisation totalement dis-



Un matelas contre l'oubli

POUR LA REGULARISATION DES SANS-PAPIERS

Pendant des mois, un peu partout en Belgique, des sans-papiers ont occupé des églises ou d'autres lieux pour obtenir la régularisation de leur situation. Durant ces occupations, Vie Féminine a été en contact avec nombre d'entre eux, parmi lesquels beaucoup de femmes. Certaines églises sont aujourd'hui encore occupées. C'est le cas de l'église Sainte-Suzanne à Schaerbeek, occupée par le Collectif des Femmes et des Enfants sans-papiers de Sainte Suzanne.

Force est de constater que le mouvement a moins de visibilité aujourd'hui. La pression sur nos responsables politiques s'est donc relâchée. En effet, les quelques régularisations obtenues l'ont été de manière individuelle. Beaucoup de responsables politiques ont promis que la régularisation serait une des priorités du prochain gouvernement. Car s'ils ont perdu de vue cette question, c'est loin d'être le cas des milliers d'hommes et de femmes qui continuent à vivre dans la précarité, dans l'espoir de jours meilleurs.

C'est dans la proximité avec les femmes concernées et avec celles qui les soutiennent que Vie Féminine veut faire ce rappel à l'ordre de nos responsables politiques.

«Un matelas contre l'oubli» est une campagne originale et symbolique qui allie à la fois la conscientisation, la solidarité et la dénonciation.

«Un matelas contre l'oubli» rappellera à nos responsables politiques leurs promesses: faire de la régularisation une priorité du prochain gouvernement qui sera mis en place dans la foulée des élections législatives de juin 2007.

La plupart des églises ne sont plus occupées aujourd'hui. Dans certaines d'entre elles pourtant, la présence de matelas témoigne encore du passage des sans-papiers. Ces matelas restent donc un symbole fort de l'existence des sans-papiers et de leur lutte pour la régularisation.

UNE ACTION CONCRETE

Dans cette optique, Vie Féminine diffusera largement une carte postale représentant un matelas. Elle invite les électeurs et les électrices à y inscrire le prénom d'une femme sans-papiers ainsi que la date de son arrivée en Belgique. Cette carte sera ensuite envoyée à un des présidents de partis démocratiques. Au verso, ils pourront lire: «C'est bientôt les élections, n'oubliez pas que nous attendons toujours la régularisation!» ■

POUR EN SAVOIR PLUS ET COMMANDER CES CARTES:

créationnaire, nous choisissons une politique transparente dans laquelle des critères de régularisation sont inscrits dans une Loi. Seule une instance indépendante de régularisation structurale permettra de mettre fin à l'actuel système discriminatoire. Indépendamment du statut

auquel pourrait prétendre une personne, il convient de définir les droits élémentaires dont doit bénéficier toute personne en séjour illégal en Belgique.

- Supprimer les centres fermés afin de mettre fin à un système qui accentue la stigmatisation et la peur des étrangers. Ces

mesures humiliantes sont indignes d'un Etat de Droit. Ratifier de nouvelles conventions internationales permettant une meilleure protection des migrants et appliquer les conventions internationales que la Belgique a déjà ratifiées, doivent être des objectifs prioritaires.

C'est ce combat que nous devons gagner avec et pour les sans-papiers avec un rendez-vous important: **le 17 juin à 14h00 à la Gare du Midi.**

D'ici là, un travail d'animation, de sensibilisation et d'éducation permanente reste à mener, tant au niveau local que national, pour que ce combat soit le combat de tous.

1. Le CIRE est la Coordination des Initiatives pour réfugiés et étrangers
2. Ce cahier est disponible gratuitement sur le site du CIRE: www.cire.be ou en téléphonant au 02/629.77.10, mail: cire@cire.irisnet.be
3. FAM est le Forum Asile et Migrations. Il rassemble plus de 120 organisations au niveau national. Pour info, contacter Frédérique Mawet au 02/629.77.10 ou Salimata Koboré

Quelques outils pointés pour vous

Nous vous proposons aussi bien des films fiction que des documentaires, des outils pédagogiques et des fardes d'animation, classés en fonction des revendications de la campagne du CIEP «Le XXI^e siècle sera social ou ne sera pas». Une liste plus exhaustive est accessible sur le site www.ciep.be

LE DROIT AU BIEN-ETRE SANS SURENDETTEMENT

- *Besoin d'argent!*, CPC. Des spécialistes (juristes, médiateurs, directeurs de CPAS, psychologues) expliquent le phénomène du surendettement.
- Fardes pédagogiques *Crédit facile, ... N'avez pas n'importe quoi!*, Equipes Populaires (avec 9 animations); Techniques d'animation Consommation: analyses et guide pour l'action et *Crédit et modèle de consommation*
- Animations de prévention du surendettement *Parlons argent* (pour susciter une réflexion chez les adolescents quant à leurs habitudes de consommation), Centre de Référence du Hainaut



Le bien-être sans surendettement

D'une révolte personnelle à la création d'une plate-forme nationale

PAR MONIQUE VAN DIEREN,
EQUIPES POPULAIRES

RECIT D'UNE EXPERIENCE

Parmi les multiples «Journées sans...» qui fleurissent dans le calendrier, le dernier samedi de novembre est dédié à la «Journée sans crédit», initiée en 2004 par les Equipes populaires.

Récit d'une expérience entamée il y a trois ans au départ de témoignages personnels et qui a abouti à la création d'une plate-forme nationale de prévention contre le surendettement.

En février 2004, lors d'une journée de formation, plusieurs membres des Equipes populaires font part de leur inquiétude face aux risques des formules de crédit proposées par les grandes surfaces, dangereuses surtout pour les consommateurs les plus vulnérables. Renseignements pris auprès de services de médiation de dettes et des organismes de protection des consommateurs, il s'avère que cette pratique de commerce se développe et qu'elle remplit de plus en plus les dossiers de surendettement. Le public est bien souvent très mal informé sur ces «ouvertures de crédit», confondues avec de banales «cartes de fidélité». L'analyse des statistiques du crédit a conforté ces constatations. Les Equipes populaires décident alors d'en faire un enjeu de mobilisation axé autour de l'information du public et de l'améliora-

tion de la législation pour une protection des consommateurs les plus vulnérables.

En 2004, à l'occasion de la Journée internationale sans achats, l'idée d'une «Journée sans crédit» est lancée le dernier samedi de novembre. Autour du slogan «crédit facile... n'avez pas n'importe quoi...», les Equipes populaires organisent en 2004 et 2005, des animations de rue sur les marchés, à la sortie des grandes surfaces et dans les centres-villes.

Des séances d'information sont

également initiées.

MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME NATIONALE

Vu le succès médiatique et l'impact politique des deux premières journées et surtout l'importance de la problématique du surendettement, les Equipes populaires invitent d'autres associations de terrain (services de médiation de dettes, de protection des consommateurs...) à les rejoindre pour collaborer à la mobilisation. Après un contact avec le Centre bruxellois d'appui de médiation de dettes, le GREPA¹, neuf parte-

TU PEUX ME PASSER
LE PAIN À CRÉDIT?



UN EMPLOI DE QUALITE POUR TOUTES ET TOUS

- *Rosetta*, Libération films. Dans la région liégeoise, chaque jour, Rosetta part à la recherche d'un travail, d'une place qu'elle trouve et qu'elle perd, obsédée par la peur de disparaître, par la honte d'être une déplacée. Elle voudrait une vie normale, comme eux.
- *Les enfants du Borinage*, Libération films. Soixante-cinq ans après «Misère au Borinage», Patric Jean revient sur les lieux du tournage de Storck et Ivens. Là où il pensait la misère disparue, il la retrouve plus présente que jamais. Là où Storck présente le combat d'un prolétariat encore solidaire, Patric Jean découvre l'horreur des handicapés sociaux croupissant dans l'ordure et l'oubli, avec ce mépris d'eux-mêmes et cette résignation.
- *Ils ne mouraient pas tous mais tous étaient frappés*, GSARA. Tour à tour, 4 personnes racontent leur souffrance au travail dans le cadre d'un entretien unique. Les trois professionnels spécialisés écoutent et établissent peu à peu la relation entre la souffrance individuelle du patient et les nouvelles formes d'organisation du travail.
- *The navigators*, Libération films. En arrivant au dépôt, des travailleurs du Yorkshire apprennent la privatisation des chemins de fer. Le travail est désormais partagé entre sociétés privées concurrentes. Lors d'un séminaire, un film d'entreprise annonce triomphalement aux ouvriers que la privatisation offrira à chacun la garantie de son emploi au sein du nouveau système. Ils pensent aux répercussions immédiates sur leur travail et deviennent aux yeux de la nouvelle direction des semeurs de troubles.

UNE EUROPE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- *Chômage et précarité*, l'Europe vue d'en bas, Libération films. Le film montre, à travers les témoignages de chômeurs et de travailleurs sociaux, comment ces mesures sont de plus en plus coercitives.
- *La raison du plus fort*, Libération films. Loin d'une image de la démocratie européenne où tous ont leur chance, le film, prenant à témoin la France et la Belgique, offre un regard critique et émouvant sur notre société parfois sordide et brutale.

UNE SECURITE SOCIALE RENFORCEE ET DURABLE

- *Comprendre la sécurité sociale pour la défendre*, FEC - Couleur livres - Fondation Travail Université. Cet ouvrage offre des fiches thématiques et de débats pour mieux comprendre la sécurité sociale et ses enjeux actuels.

UNE ENERGIE PROPRE ET ACCESSIBLE

- *Techniques d'animation L'énergie? je maîtrise!*, Equipes Populaires
- Jeu de cartes de Revert *Economisons l'énergie!*

CONSACRER 0,7% DU BUDGET DE LA BELGIQUE A L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

- *Djourou, une corde à ton cou*, Libération films. Les pays de l'Afrique subsaharienne ont emprunté des millions de dollars dans les années 70 au titre de l'aide au développement. Certains ont déjà remboursé plus de sept fois les montants empruntés alors que la dette restant à payer a été multipliée par quatre.
- *La dette des pays du tiers monde: Testez vos connaissances*, Jeux de Solidarité Mondiale.

L'IMPOT DES SOCIETES

- *L'affaire Clearstream racontée à un ouvrier de Daewo*, Libération films. Enquêtant sur la banque Clearstream et les circuits protégés du blanchiment d'argent au Luxembourg, Denis Robert et Pascal Lorent ont retrouvé la trace de Daewoo: les millions en circulation, tandis que les ouvriers gagnaient moins de 6000 F net, étaient reconvertis dans les circuits financiers internationaux.

naires potentiels, francophones et néerlandophones, sont sollicités pour mener ensemble une grosse campagne de prévention du surendettement²: au premier rendez-vous, tous étaient présents et enthousiastes.

Ainsi, en mars 2006, dans la foulée du travail entamé par les Equipes populaires, la «plate-forme Journée sans crédit» est lancée. Ses missions sont de sensibiliser aux dangers des ouvertures de crédit et de formuler des recommandations politiques en vue d'une amélioration de la législation.

«N'AVEZ PAS N'IMPORTE QUOI!»

La dimension nationale de la plate-forme a bien évidemment permis de donner de l'ampleur à la campagne. En 2006, la sensibilisation du public s'est réalisée par différents biais. Des stands d'information et d'animation de rue ont eu lieu le 25 novembre dans les trois régions du pays (8 en Wallonie, 8 en Flandre et 1 à Bruxelles). Une farde pédagogique³ a également été réalisée à destination des animateurs et formateurs en contact avec un public vulnérable (CPAS, écoles d'alpha, EFT, associations d'éducation permanente...).

Autre vecteur d'information non négligeable: la presse. L'impact positif des médias pour la «Journée sans crédit» a sans aucun doute contribué à donner de l'ampleur et une plus grande visibilité au message. Toute la presse écrite, les radios, les télévisions du Nord et du Sud ont profité de l'occasion pour mettre en garde les consommateurs contre les pièges du crédit facile et pour relayer les revendications politiques de la plate-forme. Qui ne serait fier d'avoir été à la Une des quatre journaux télévisés belges (RTBF, RTL, VRT et VTM) et d'avoir ainsi touché ainsi en un seul soir plusieurs millions de Belges?....

UNE INTERPELLATION RECURRENTTE DES PARTIS POLITIQUES

Le second volet de la campagne s'est axé sur l'amélioration de la législation en matière de crédit à la consommation.

REFUSER LA MARCHANDISATION DE NOS SOINS DE SANTE

- *Sida, une histoire d'AZT*, Libération films. L'histoire de l'AZT - premier médicament antiviral mis à disposition des malades du SIDA - est une saga scientifique, juridique et humaine autour de laquelle se cristallisent l'espoir des malades et d'immenses intérêts financiers.
- *La santé n'a pas de prix?: Testez vos connaissances*, Jeux de Solidarité Mondiale

Dès 2004, les Equipes populaires ont formulé des recommandations en vue de renforcer le contrôle de l'application de la législation (qui semble très laxiste envers les prêteurs!), de limiter la durée des contrats d'ouverture de crédit, et enfin d'accorder davantage de moyens financiers et humains pour la prévention et le traitement du surendettement.

En 2005, la rencontre avec les trois partis politiques de l'Olivier a eu des retombées encourageantes. Ces partis partageaient le même constat, à savoir que, malgré une amélioration significative de la législation depuis 2004, un meilleur encadrement légal des ouvertures de crédit, une évaluation des effets de la nouvelle loi sur le crédit et le renforcement des contrôles sont des nécessités.

Sur le principe d'une limitation de la durée de crédit, les trois partis politiques ont également soutenu le point de vue défendu par la Plate-forme. En janvier 2006, le PS a introduit une proposition de loi à ce sujet. En mai 2006, un débat a eu lieu en Commission finances du Sénat, auquel les Equipes populaires ont été invitées à défendre leur proposition de modification de la loi sur le délai de zérotag⁵. Le CDH et Ecolo soutiennent également cette proposition de loi, qui n'a toujours pas été adoptée.

En 2006, la plate-forme a également fait siennes les recommandations des Equipes Populaires⁴, en les actualisant et en les complétant, notamment par un renforcement du contrôle de la publicité pour le crédit et par une vigilance



UN ACCUEIL DECENT ET LE DROIT D'ASILE

- *Déjà s'envole la fleur maigre*, Libération films. A la fin des années 50, le Borinage attire encore des immigrants, notamment italiens, alors que déjà la crise s'annonce. Sollicité par le Ministère de l'Instruction Publique pour réaliser un documentaire pour montrer la parfaite intégration des enfants d'immigrés, Paul Meyer constate qu'on lui demande d'illustrer une contrevérité et décide de réaliser un film «docu-fiction» dévoilant la vie réelle de cette population.
- *Clandestin blues*, Libération films. Le chemin de croix d'un réfugié expulsé de Belgique en 1997, vu par son ami le retrouvant au Ghana.
- *Nous/Autres*, Libération films. Ils ont connu la persécution, la disparition des proches, la misère, l'exil. Ils ont survécu, ils ont construit une nouvelle vie. Helga et Yann habitent un quartier du centre de Bruxelles, là où vivent d'autres exilés d'aujourd'hui, immigrants et réfugiés.
- *Les réfugiés*, Libération films. Après l'historique du problème des réfugiés, ce documentaire fait le point sur la situation actuelle et l'attitude des pays occidentaux.
- *Terres de confusions*, Libération films. Ce film propose un éclairage nouveau sur la problématique des sans-papiers par la prise en compte de leur rôle dans notre société et donne chair à une politique qui trop souvent apparaît de manière abstraite.
- *Diapositives Migration: Arrêtez l'injustice*, Solidarité Mondiale. Montage de 65 dias et d'une bande pour aborder la question de l'immigration.
- Valisette pédagogique *Terre d'asile*, Présence et Action Culturelle (PAC).
- Valisette pédagogique *Arrêtons l'ignorance, faisons mieux connaissance* comprend un jeu d'affichettes interculturelles, une pochette de modules informatifs rassemblant témoignages, un bloc «antipréjugés», le DVD documentaire «Pour vivre, j'ai laissé» avec les candidats réfugiés et le clip vidéo «Eldorado».
- Cahier pédagogique du CIRE *Donnons un visage aux sans-papiers* permet de mieux faire comprendre la réalité des sans-papiers avec des outils pédagogiques.
- La campagne de sensibilisation du CIRE *Ouvrons les yeux sur les centres fermés pour étrangers* est composée de photos réalisées par des photographes professionnels sur les centres fermés.

face au projet de Directive européenne sur le crédit, qui laisse supposer un détricotage de la protection du consommateur belge.

NOUVEAUTE: UN COMITE DE VIGILANCE

Dans la perspective de la campagne 2007, la plate-forme a créé un «Comité de vigilance» chargé de suivre l'évolution de la législation et des chiffres sur le crédit (notamment les ouvertures de crédit et le surendettement), d'adapter les recommandations en fonction de ces évolutions et de prendre des contacts politiques dans le cadre des prochaines élections législatives.

Gageons que les partis politiques choisiront de mettre la priorité sur la protection des consommateurs les plus vulnérables plutôt que sur la défense des intérêts économiques d'un secteur généralement peu soucieux d'éthique et de justice sociale...

En conclusion, la création d'une plate-forme nationale a été l'occasion de coordonner l'action en matière de prévention du surendettement, dans un pays où les structures de décision et de financement n'aident pas aux rapprochements ni à la collaboration entre les associations de terrain. La journée sans crédit 2006 a été sans conteste, un grand cru! La plate-forme a permis de passer à la vitesse supérieure. Grâce aux moyens de communication, le message «Attention au crédit facile» a eu un écho auprès de plusieurs millions de Belges... Un pas supplémentaire a donc été franchi vers une plus grande sensibilisation du public, mais aussi vers une interpellation des pouvoirs publics sur l'urgence d'enrayer le phéno-

mène croissant du surendettement. La Journée sans crédit a acquis une place de choix au calendrier des multiples «Journée sans...». Peut-on rêver qu'un jour, elle n'ait plus sa raison d'être? ■

1. Le Centre d'Appui aux services de Médiation de Dettes de la Région de Bruxelles Capitale, le GREPA, a pour mission principale de soutenir l'action des services sociaux du secteur public (créés par les CPAS notamment) et du secteur associatif. Les missions du Centre d'Appui comportent également une assistance aux personnes surendettées par la prévention, l'information sur les solutions au surendettement et sur l'existence et les activités des services. Pour info, voir www.grepa.be
2. Les partenaires de la plate-forme 2006 sont les Equipes populaires, le GREPA, le Groupe action surendettement, le CRIOC, le Centre de référence du Hainaut, Dignitas, KWB, Verbruikerssateljee, Vlaams Centrum Schuldbemiddeling. Nous sommes en négociation pour élargir la plate-forme en 2007, notamment à la Communauté germanophone.
3. Cette farde contient 9 propositions d'animation sur le thème des ouvertures de crédit: décrypter la pub pour le crédit, différencier les différents types de contrats et de cartes, jeu de rôles, réflexion sur «crédit et société»... Elle est disponible au prix de 12 euros au secrétariat des Equipes populaires (081/73.40.86 - www.e-p.be)
4. Ces recommandations sont présentées de manière plus détaillée dans la fiche d'animation de la campagne du CIEP «Le XXIe siècle sera social ou ne sera pas». Pour info, voir www.ciep.be ou 02/246.38.41
5. Cette loi est entrée en vigueur le 1er janvier 2004. Le zéro tage consiste à exiger de l'emprunteur qu'il renfloue intégralement sa réserve d'argent avant de pouvoir y puiser à nouveau. La remise à zéro de l'emprunt doit intervenir dans un certain délai à fixer par arrêté royal. Ce dernier fait cependant toujours défaut à l'heure actuelle. La loi prévoit uniquement une obligation de zéro tage pour les crédits de plus de cinq ans et à durée indéterminée qui ne prévoient pas de remboursement en capital.

Pour se procurer ces outils et les répertoires d'outils

- Centre vidéo de Bruxelles: tél.: 02/221.10.50, mail: info@cvb-videp.be <http://www.cvb-videp.be>
- Libération films: tél/fax: 02/217.48.47, <http://www.liberationfilms.be>
- CPC asbl: tél: 02/640 07 87, mail: info@lecpc.be <http://www.lecpc.be>
- GSARA Communautaire: tél: 02/218.58.85, mail: info@gsara.be <http://www.gsara.be>
- Equipes populaires: tél: 081/73.40.86 mail: ceco@e-p.be <http://www.e-p.be>
- Revert: tél: 087/33.77.37 mail: info@revert.espace28.be
- CIRE: tél: 02/629.77.10 mail: cire@cire.irisnet.be <http://www.cire.be>
- Solidarité mondiale: tél: 02/246.38.81 mail: solidarite.mondiale@solmond.be <http://www.solmond.be>

L'accès à la sécurité d'existence pour tous les aînés, c'est juste

PAR JOSETTE NEUNEZ,
PRESIDENTE DE LA COMMISSION
AINES DU CIEP-MOC

Près d'un quart de la population belge est âgée de plus de soixante ans et représente donc une part encore plus importante de l'électorat belge, notamment dans le cadre des prochaines élections législatives de juin prochain

SPECIFICITE DE CHAQUE ACTION AINES

Au MOC, quatre mouvements de défense des aînés, à savoir l'Union Chrétienne des Pensionnés (UCP), les PPCA de la CSC, l'Action Aînés de Vie féminine et les Equipes populaires, se donnent comme objectif de promouvoir une citoyenneté active pour cette tranche de la population, aussi bien à l'intérieur de son organisation que de manière collective, regroupés au sein du MOC dans la Commission Aînés.

Ces quatre mouvements d'aînés entendent ainsi se faire reconnaître et obtenir la place qui leur revient dans une société démocratique. Pour eux, il s'agit de rester en phase avec l'ensemble des problèmes débattus aujourd'hui et cela dans le but de pouvoir intervenir à bon escient.

Ces quatre mouvements veulent notamment tout d'abord être porteurs des aspirations des aînés; ensuite être des responsables, à part entière, dans chacune des organisations du MOC, enfin porter l'action spécifique de leur organisation au sein du MOC et l'inscrire dans l'action globale du mouvement ouvrier pour œuvrer ensemble à plus d'égalité, plus de justice sociale et plus de solidarité.

La force de l'action des aînés provient de la diversité des points de vue puisque dans chaque organisation du MOC, une branche ou une réflexion aînée traite des problèmes qui leur ont été et leur restent plus spécifiques. L'UCP au sein des Mutualités chrétiennes s'attache plus particulièrement à l'analyse des problématiques de santé avec des lunettes aînées. Les PPCA, branche aînée de la CSC, sera plus fidèle à une démarche syndicale autour des revendications salariales et de pension.

Die féminine restera particulièrement attentive aux inégalités vécues par les femmes, surtout au niveau des pensions. Les Equipes populaires militent

pour des enjeux actuels et diversifiés avec toujours, comme souci, la précarité d'une partie importante de la population dont de nombreux aînés font de plus en plus partie.

Cette appartenance à leur organisation fait de leur démarche, à l'interne de celle-ci, une réelle approche inter-générationnelle évitant ainsi toute dérive corporatiste.

LES AINES COLLECTIVEMENT EN MOC ET EN ACTION

Au MOC, toutes les générations et les catégories socio-culturelles ont leur place afin de consolider la solidarité à travers une dynamique d'action collective. A la veille des élections fédérales, les aînés adhèrent à l'ensemble des constats posés et des revendications mises en avant par la campagne du CIEP.

Des enjeux en lien direct avec cette classe d'âge sont cependant pour eux plus sensibles. Contrairement à l'image dorée que l'on donne trop souvent des aînés, leur taux de pauvreté est nettement plus élevé que pour l'ensemble de la population: 20,6% contre 14,9%.

Comment, dès lors, garantir l'accès pour tous les aînés à la sécurité d'existence?

Force est, en effet, de constater que les pensions belges sont parmi les plus basses de l'Union européenne. De plus, en 2005, le taux de remplacement d'une pension brute est estimé à 31,4% du salaire moyen brut. Pour beaucoup de nouveaux retraités, la chute de revenus est, du jour au lendemain, importante et de même pour les anciens, le montant de la pension est très éloigné du revenu des actifs. De multiples facteurs expliquent cet état de fait, notamment l'abandon de la liaison au bien-être depuis 1982 et l'extinction de la revalorisation des salaires gagnés de 1955 à 1974 dans le calcul de la pension.

En outre, malgré la solidarité qui prévaut dans le régime des salariés, les inégalités restent fortes. Notons par exemple la faiblesse des pensions dans le cadre d'un travail à temps partiel. La réponse à cette faiblesse n'a malheureusement pas été de revaloriser sérieusement le premier pilier basé sur la répartition, mais de mettre sur pied deux systèmes de pension par capitalisation: l'un est négocié avec l'employeur au sein



des différents secteurs; l'autre dépend de l'épargne individuelle et bénéficie de déductions fiscales. Ce système avec trois piliers ne répond certainement pas aux constats d'inégalités dénoncées plus haut. En effet, tous les secteurs ne disposent pas des mêmes capacités. En outre, la capitalisation contient des risques potentiels et les déductions fiscales se font aux frais de tous.

Pour limiter les inégalités entre pensionnés, il est donc **indispensable** d'abaisser le taux de pauvreté parmi les personnes âgées et d'établir plus d'égalité entre les hommes et les femmes.

Il est donc capital de revendiquer:

- une véritable liaison automatique de toutes les pensions et de la GRAPA¹ au bien-être, c'est-à-dire à l'évolution des salaires;
- la poursuite d'une adaptation régulière des plafonds au bien-être;
- un relèvement de la pension minimum;
- un rattrapage via la restauration d'un coefficient de revalorisation des salaires des différentes années de la carrière, pris en compte pour le calcul de la pension;
- une amélioration du niveau des pensions (ex: réduire à 40 ans la durée d'une carrière complète) avec au moins 1.000 euros pour un isolé carrière complète;
- une révision des règles d'assimilation et de certaines conditions de carrière pour les travailleurs à temps partiel et les interruptions de carrière;
- un calcul du coût des exonérations sociales et déductions fiscales des deuxième et troisième piliers qui mettent à charge de la collectivité des avantages dont bénéficient surtout les revenus élevés.

REFUSER LA MARCHANDISATION DES SOINS DE SANTE

S'il existe un secteur qui cumule les facteurs de précarité pour les aînés, c'est bien celui des soins de santé. En effet, les soins pour personnes âgées augmentent en moyenne par an de +/- 10%. Le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans connaîtra une augmentation de + de 30% d'ici 2020. En conséquence, le budget des soins de santé sera tiré à la hausse pour tous ses postes

(honoraires médicaux, frais de séjour à l'hôpital, médicaments, utilisation des progrès technologiques, séjour en MR /MRS/Centres de jour).

C'est dire si une **assurance sociale** de soins de santé qui solidarise les bien portants et les malades est essentielle car, même si le vieillissement ne rime pas avec maladie ou dépendance, les besoins en soins et infrastructures ne feront que croître. Par ailleurs, cette hausse constante augmente la part déjà importante des dépenses publiques en soins de santé au sein de la sécurité sociale. Les décideurs en charge de la Sécu sont ainsi obligés d'appliquer des mesures d'économie qui accroissent la partie à charge des patients (ex: hausse des tickets modérateurs). La tentation pourrait alors être grande de quitter l'assurance sociale et la solidarité qu'elle induit pour une assurance commerciale privée entraînant, de cette façon, une logique purement commerciale de rentabilité financière qui laisserait au bord de la route tous ceux, incapables de se la payer, dont de nombreux aînés.

Face aux voies ouvertes à la privatisation et à la marchandisation des soins de santé, les aînés appuient vivement les pistes de revendications du CIEP et plus particulièrement les suivantes:

- l'obligation de maintenir au sein de la sécurité sociale un système d'assurance maladie-invalidité maximal, géré par les mutualités et bénéficiant d'un financement garanti;
- l'obligation de réfléchir à une politique de soins adaptée aux besoins d'une population vieillissante (soutien des services et soins à domicile, renforcement de l'offre résidentielle);
- la mise sur pied d'une assurance

autonomie fédérale;

- l'application d'une tarification transparente dans les Maisons de Repos (MR) par la mise en place d'un ensemble uniforme de services de base couverts par le prix de journée;
- une meilleure prise en compte des coûts engendrés par les maladies chroniques.

UNE PRIORITE: UNE SECU RENFORCEE ET DURABLE

Pour être en mesure de répondre à l'ensemble de ces défis, il est impératif de pouvoir s'appuyer sur une sécurité sociale renforcée et durable et de la placer parmi les priorités de l'agenda politique du futur gouvernement.

Afin de pérenniser la sécurité sociale, il faut évidemment prévoir un financement renouvelé par différents moyens, à savoir:

- l'instauration d'une cotisation sociale généralisée (CSG);
- une révision des réductions de cotisations sociales afin de remplacer des réductions inefficaces par des réductions efficaces en faveur de l'emploi;
- une juste taxation du capital et des revenus du capital;
- un mécanisme de solidarité financière des deuxième et troisième piliers en faveur de la pension légale et un cadastre des déductions fiscales sur ces pensions complémentaires. ■

1. GRAPA est la Garantie de Revenu Aux Personnes Agées. Pour info, voir www.onprv.fgov.be

Campagne gratuite d'animations «L'ABC de la sécurité sociale»

La sécurité sociale, fruit de nombreuses luttes sociales, nous protège des aléas de la vie: maladie, chômage, retraite, invalidité,... Fortement liée à notre vivre ensemble et fondée sur une certaine solidarité, son avenir est aujourd'hui menacé.

Si dans votre groupe local, comité de quartier et votre association, vous souhaitez en savoir plus en débattre avec des outils. Le CIEP Luxembourg vous propose alors une animation gratuite en 3 temps sur le sujet.

PRATIQUEMENT: DES FEVRIER, CETTE ANIMATION EST MODULABLE EN FONCTION DE VOS ATTENTES (ET DE VOTRE TEMPS), DU CONTENU ET DES TECHNIQUES DE PRESENTATION.

INTERESSE(E)? CONTACTEZ LE CIEP-LUX AU 063/21.87.28 MAIL: CIEPMOCLUX@SWING.BE

Rencontre et participation des Gens du Voyage à la Quinzaine «Gens du Voyage» de Verviers

PAR CHRISTINE CRUTZEN,
ETUDIANTE ISCO GENRE VERVIERS

Du 3 au 15 novembre dernier, l'Espace 28 de Verviers accueillait sa première Quinzaine des Gens du Voyage¹. Au programme de cet événement socioculturel, une exposition photo «Gens du Voyage d'ici et d'ailleurs; sortir des clichés», un concert, la projection d'un film et une conférence donnée par Alain Reyniers, expert belge².

Voici le récit de cette quinzaine par une des participantes, ainsi que les étapes de son parcours tant personnel que professionnel qui l'ont amenée à s'engager dans le cadre du CIEP-MOC de Verviers dans une série d'activités destinées à faire reconnaître la culture et les droits des Gens du Voyage. Ce sujet est également devenu le cœur de son mémoire à l'ISCO Genre de Verviers.

DES L'ÉCOLE MATERNELLE DÉJÀ...

Très tôt, j'ai été interpellée par l'exclusion qui frappait les enfants des Gens du Voyage. Bien plus tard, dans les années '90, travaillant en Europe de l'Est, j'ai rencontré des Roms, ou Tsiganes, cousins de nos gitans et autres «Romani-chels». L'idée est née de créer des outils de rapprochement entre les Tsiganes et les autres populations,

des outils qui permettraient de mieux faire connaître les origines, la culture et les valeurs des Gens du Voyage, dans le but de lutter contre le racisme particulier qui les frappe partout et depuis toujours.

INTÈGRE DANS MON PARCOURS ISCO

Fin 2004, mon mini-mémoire ISCO se consacre exclusivement aux Tsiganes. A partir de là, Paul Blanjean, Secrétaire régional du MOC-CIEP de Verviers, me propose de participer à l'organisation d'une semaine culturelle consacrée aux Gens du Voyage³, à l'initiative des membres de l'Asbl FEL et du CIEP. Les trois activités prévues tournaient surtout autour de l'épopée du peuple Rom depuis son départ d'Inde.

Les photos prévues pour l'exposition étaient déjà prêtes dans mes cartons. Avec l'objectif d'élargir aux Gens du Voyage vivant dans la région verviétoise, je suis partie à la rencontre de ceux qui vivent parmi nous. De ce fait, l'une après l'autre, les photographies de l'exposition initiale ont été remplacées. L'exposition finale comportait quatre parties: les origines, souvenirs, culture et métiers, famille gitane à Verviers.

ICI, TOUT PRES DE CHEZ NOUS ET SI INCONNUS...

A Verviers, des familles belges de culture gitane, vivant sur un terrain insalubre avec un seul robinet d'eau et pas d'accès à l'électricité, m'ont relaté de nombreux faits

scandaleux, absolument inacceptables à notre époque, dans notre commune. Le chef de la famille, Reinhold Van Nieuwkerke, et ses fils m'ont reçue pendant plusieurs heures. Ces conversations ont été déterminantes pour mon engagement et m'ont incitée à investir encore plus d'énergie dans ce projet et faire en sorte que les Gitans communiquent véritablement avec les participants de cette Quinzaine. L'objectif était qu'en rencontrant des Gens du Voyage, le public ait l'occasion de laisser de côté les clichés et préjugés, et ainsi de prendre conscience des (dures) réalités vécues par cette population en marge.

Au courant des démarches effectuées et cherchant des «relais», le Centre de Médiation des Gens du Voyage en Wallonie nous ont contactés. A l'issue de cette réunion fructueuse, il fut décidé que le Centre animerait le débat suivant la projection de «Lachto Drom», et que toutes les associations verviétoises seraient invitées à une réunion de sensibilisation aux problèmes des Gens du Voyage, dans la foulée de la Quinzaine.

DE L'IMPLICATION SPONTANÉE DES GENS DU VOYAGE

Au fil des photos et des rencontres, le sens des activités de la Quinzaine et de cette exposition était rappelé. Un jour, le chef de la famille m'a offert quelques anciennes photos personnelles. Par ailleurs, son fils m'a transmis des photos réalisées par lui-même, montrant un point de vue radicalement différent de celui des «Gadjés»⁴. Cet intérêt inattendu contrastait fortement avec l'espoir de résignation fréquemment présente chez les Gens du Voyage et me laissait supposer qu'ils avaient retrouvé un peu d'espoir.

Il était évident qu'il ne fallait pas laisser passer cette chance de leur donner les moyens de «parler d'eux-mêmes», fut-ce par le biais de photos, en leur consacrant un volet important de l'exposition.

Le jour de l'inauguration de la Quinzaine et du vernissage de l'exposition, spontanément, le vieux



droits et à les représenter partout où il est question d'eux. Mise en place en février 2007, cette asbl est l'un des fruits, et non le moindre, de cette Quinzaine des Gens du Voyage de Verviers. ■

1. Pour se rendre compte de l'ambiance et des différentes activités culturelles proposées, voir www.sarvana.be
2. Alain Reyniers est ethnologue, anthropologue, professeur à l'UCL, directeur de la Revue Etudes tsiganes et un des plus grands spécialistes européens des Tsiganes.
3. Par «Gens du Voyage», on entend toute personne de culture tzigane ou itinérante (Roms, Sintis, Manouches, Gitans, Voyageurs...)
4. Nom donné par les Gens du Voyage aux sédentaires ou non-Roms.

Gitan a commencé à fournir des explications aux visiteurs. Les jeunes Gens d'origine Yénishe ont enchaîné avec beaucoup de fierté. Après ce premier contact, des Gens du Voyage ont participé activement à toutes les activités proposées durant la Quinzaine, intervenant lors des débats qui ont suivi la conférence d'Alain Reyniers et la projection du film. Ce phénomène s'est prolongé lors des réunions de sensibilisation aux problèmes des Gens du Voyage de la région de Verviers qui ont été programmées par la suite. Leurs interventions ont laissé une forte impression aux représentants des associations qui, dès les premières réunions, se sont fermement engagés à signer des pétitions et à participer à des actions politiques en faveur d'une plus grande égalité pour les Gens du Voyage.

Lors de cette Quinzaine, les Gens du Voyage se sont sentis respectés, mis à l'honneur. Ils ont été encouragés à s'exprimer, à prendre la parole et à avoir leur place pour dénoncer les rejets qu'ils vivent au quotidien.

UNE ASSOCIATION DE DEFENSE DES GENS DU VOYAGE

Encouragés par ces soutiens, les Gens du Voyage ont créé un Bureau européen des Gens du Voyage, destiné à défendre leurs

Pour poursuivre sur les bassins scolaires

Alter Educ vient de sortir un numéro spécial¹ qui propose, en une vingtaine de pages, une vision d'ensemble des débats et des arguments échangés lors du colloque sur les bassins scolaires organisé conjointement, en novembre dernier, par le CIEP-MOC et IEV. Ce document téléchargeable sur le site n'est pas le compte-rendu fidèle et exhaustif des différentes interventions de la journée mais laisse une place certaine aux échanges critiques et aux propositions amenées par les participants. Ce numéro spécial se veut «une trace pour tous ceux qui n'étaient pas présents», de manière «à outiller le lecteur pour comprendre les propositions des chercheurs et la nature des réactions des différents acteurs de l'enseignement». Au programme de ce numéro consacré aux «Bassins scolaires: y plonger ou boire la tasse», vous trouverez une présentation très claire des résultats de la recherche interuniversitaire², des articles relatant les débats en plénière lors de la table ronde autour d'«Accords sur les diagnostics, réserves, voire oppositions aux propositions». Une place impor-

tante a été laissée aux débats en ateliers sur les expériences de terrain et les témoignages, l'(in)utilité des bassins, les partenariats autour des bassins avec les services publics et le monde associatif. En finale, le dialogue entre la Ministre de l'enseignement Marie Arena et le Président du MOC, Thierry Jacques «entre débat et décision» est repris dans les grandes lignes.

Tout comme ce cahier spécial, il faut, comme le souhaite Alter Educ, que «l'étude interuniversitaire et le colloque IEV-CIEP permettent d'élargir le débat sur un enjeu fondamental pour l'école francophone belge: la lutte contre la concurrence, la ségrégation et les inégalités scolaires». ■



1. Pour le télécharger gratuitement, voir www.altereduc.be ou par téléphone à l'Agence Alter, au 02/541.85.20
2. Pour la recherche, voir

Faut-il que tout devienne marché?

Mise en demeure de la Belgique par la Commission européenne

PAR ALDA GREOLI,
SECRETAIRE NATIONALE
DE LA MUTUALITE CHRETIENNE

Les mutualités belges sont soumises à des règles nationales spécifiques, légales et strictes (loi du 6 août 1990). Les compagnies d'assurances, qui doivent respecter les directives européennes, ont déposé plainte auprès de la Commission européenne pour soumettre les mutualités aux mêmes règles communautaires. Depuis décembre, la Belgique fait donc l'objet d'une mise en demeure de la Commission, qui remet en cause notre organisation de la couverture soins de santé par les mutualités. La Commission interroge l'Etat belge sur les assurances complé-

mentaires proposées par les mutualités et les met en perspective avec le droit de l'Union européenne, notamment la liberté de commerce.

Si le «grand marché» européen a facilité notre vie de consommateurs, de producteurs et de voyageurs, il ne faudrait certainement pas en déduire que tout est marché et que notamment la santé peut être soumise aux lois du marché qui n'assurent pas la solidarité, qui ne garantissent pas l'accès égal à tous à des soins de qualité, qui ne balisent pas la garantie tarifaire des soins et actes médicaux.

Dans notre pays, nous disposons d'une couverture de sécurité sociale et de soins de santé en particulier qui, si elle n'est pas parfaite, est solide, relativement solidaire et strictement encadrée par des procédures légales.

Les mutualités constituent un outil essentiel de cette construction sociale et les assurances complémentaires qu'elles développent, obéissent à des règles strictes de solidarité qui ne discriminent personne quels que soient l'âge, l'état de santé.

La nouvelle modification de la loi sur les mutualités, déposée récemment au Parlement par le Ministre de la santé Rudy Demotte renforce encore cette obligation de solidarité, ce dont nous nous réjouissons.

Il est utile pour bien comprendre la portée de la mise en demeure de la Commission européenne de se rappeler que les assureurs privés ne sont pas soumis aux mêmes règles. Plutôt que de faire une longue description juridique et technique, j'invite chacun à interroger une personne plus âgée sur le montant de son assurance hospitalisation quand celle-ci est prise chez un assureur privé et commercial. Dans le cadre d'un contrat d'assurance hospitalisation proposé à ses agents, l'administration fédérale s'est vue dernièrement dans l'obligation de devoir expliquer une augmentation des primes exorbitante, en particulier pour les agents retraités.

Par ailleurs, la Commission européenne devrait savoir que la stabilité de la santé des travailleurs est un facteur de prospérité et de stabilité sociale. Et qu'aux Etats-Unis, ce sont les entreprises qui demandent que l'Etat reprenne les assurances complémentaires sur base solidaire parce que les assurances privées sont devenues impayables pour les employeurs?

Privilégier le marché, les règles du commerce libre et de la concurrence ne règle pas tout. Faut-il que tout devienne marché? Quand les travailleurs seront fragilisés parce que la couverture d'assurance maladie sera segmentée, leur efficacité augmentera-t-elle? Quand les compagnies d'assurances privées, dont l'unique objectif est de faire du profit à court terme, refuseront de couvrir les plus fragilisés et les risques les plus importants, réduisant ainsi la santé à un simple «article de vente», aura-t-on fait progresser l'efficacité?

A ce propos, les efforts faits par le Ministre de la santé Rudy Demotte pour stabiliser les dépenses en soins de santé dans notre pays doivent être soulignés. Les deux

DÉSOLÉ MAIS VOUS N'AVEZ PAS
LES MOYENS DE VOTRE MALADIE!



secteurs où il éprouve le plus de difficultés sont ceux des médicaments et des factures d'hôpitaux! Pourquoi? Pour les factures d'hôpitaux, l'explosion des coûts s'explique en grande partie par le fait que le marché des assureurs porte atteinte aux équilibres mis au point par la négociation entre les mutualités, les médecins et le Gouvernement.

L'ouverture au marché ne permet pas toujours la baisse des prix, une meilleure offre et une augmentation de la qualité du service. Par comparaison, l'ouverture récente du marché de l'électricité conduit les habitants du Luxembourg belge et des cantons de l'Est à payer plus cher leur facture. De plus, les communes qui doivent assurer un service à tous (très utile pour garantir la sécurité) voient leurs factures exploser (l'augmentation est parfois de 60%). Où se trouve la régulation par le marché? Quand les entreprises ne voudront plus aller s'installer en province du Luxembourg, en quoi aura-t-on fait progresser le développement social ou économique? Quand les habitants de ces régions viendront augmenter la pression immobilière sur les grandes villes, en quoi aura-t-on fait avancer un projet européen social?

En Belgique, nous avons une couverture qui est l'une des plus larges et des mieux organisées au monde pour le coût le plus faible. Les autres pays paient beaucoup plus cher pour l'organisation de l'administration de soins de santé, n'en déplaise à certains!

J'ose espérer qu'avant de sabrer dans notre solidarité, avant de casser un système qui fonctionne et qui permet à tous et à toutes une véritable couverture des risques de santé, Notre Chère Europe à laquelle nous tenons, va réfléchir. Même dans l'intérêt cynique du marché pseudo-écono-

Un nouveau BAGIC

**PARCE QUE VOUS VOULEZ
DONNER A VOTRE ENGAGEMENT
DES CAPACITES DE CHANGEMENTS**

Vous êtes animateur(trice) dans un Mouvement d'éducation permanente, une organisation de jeunesse ou d'ânés, un centre culturel, une association de quartier, vous travaillez dans un dispositif de prévention, de politiques urbaines, en activités extra-scolaires, vous développez des actions en alphabétisation, en milieu ouvert, vous avez des projets d'aide à la création et la créativité, d'expression culturelle, vos projets sont féministes, interculturels, sociaux, de solidarités internationales, intergénérationnels, le CIEP vous propose une formation professionnelle à la coordination de projets culturels et sociaux en action collective: le BAGIC.

Le BAGIC est une formation qui allie l'acquisition d'outils scientifiques, d'analyse et d'action, le croisement d'expériences et de pratiques, le travail individuel et de sous-groupes, des interventions et des supervisions, ainsi qu'un encadrement rigoureux de formateurs et d'experts. Il vous offre la possibilité de situer vos projets dans les enjeux sociaux, économiques et politiques actuels, de développer des méthodologies d'action garantissant pertinence, cohérence et éthique, ainsi que d'inscrire votre action de manière critique et innovante dans des cadres, organisations et dispositifs existants. ■

La formation démarre en septembre 2007

Intéressé(e)?

**Renseignements auprès de Frédéric LIGOT
au 02/246.38.45 ou 0478/41.08.29**

mique.

Il n'en va pas ici de la simple survie de nos mutualités. La question centrale est: la santé est-elle un marché? Notre réponse est précise, nette, solidaire et déterminée: la santé n'est pas et ne sera pas un marché!

En pratique, la Commission européenne attend une réponse de la Belgique pour le 21 avril 2007. Le Gouvernement a chargé le Ministre Rudy Demotte de préparer cette argumentation. Nous ne doutons pas que le ministre de la santé et

des affaires sociales aura à cœur de finaliser ce dossier dans l'intérêt de tous.

En ce qui concerne les mutualités et en particulier la mutualité chrétienne, nous attendons l'argumentation belge afin de pouvoir la soutenir. A ce moment-là, nous solliciterons les mouvements sociaux, les associations et l'ensemble des membres affiliés pour les informer des développements de ce dossier et des nécessaires mobilisations dans la défense de la couverture solidaire de nos soins



Analyse de la conception du développement durable

en milieu associatif environnemental

PAR ISABELLE HENRY,
ETUDIANTE ISCO DEVELOPPEMENT
REGIONAL BRABANT WALLON EST,
2003-2006

Sensible aux problèmes écologiques et consciente que la mise en application des ingrédients qui composent le développement durable peuvent appar-



ter des solutions équilibrées pour la planète, j'ai observé la manière dont trois associations appréhendent ce concept. Il s'agit du Crabe situé à Jodoigne, de Natagora à Namur et de Lasne Nature à Lasne.

Pour cette analyse, je suis partie du plan fédéral de développement durable 2004-2008 dans le but de mettre en parallèle certaines des 31 actions de mise en œuvre recommandées par le plan avec les actions effectives réalisées par les trois associations concernées.

Pour l'équilibre de cette recherche-action et pour une analyse réalisable, cohérente et équitable, je me suis limitée à six actions et j'ai veillé à ce que ces actions soient à la mesure des compétences des trois associations et, dans la mesure du possible, qu'elles aient un lien interactif entre elles.

En outre, j'ai cherché à diversifier les actions tout en gardant la dimension environnementale à l'honneur. J'ai alors jugé important d'inclure des actions qui, les 6 réunions, rassemblent les «objectifs primordiaux et de conditions absolues du développement durable à savoir l'«éradication de la pauvreté»; la «protection et la gestion des ressources naturelles»; le «changement des modes de consommation et de production non durables».¹

Enfin, les résultats de mes analyses ont été confrontés avec l'expertise d'une personne responsable pour chaque association.

De la synthèse des résultats obtenus émerge un réel travail en faveur du développement durable au sein du mouvement associatif ■

1. Task force développement durable, Comprendre et gouverner le développement durable. Rapport fédéral sur le développement durable 2000-2004, dans le rapport fédéral, décembre 2005, p.17.



L'organisation syndicale face aux problèmes des travailleurs dans les PME

PAR MARIE LABONNE,
ETUDIANTE ISCO GENERAL NAMUR,
2002-2006

Pour collecter les informations sur les problèmes que connaissent les travailleurs du secteur des PME, nous avons choisi d'utiliser comme outil méthodologique le diagnostic participatif. L'étude des données recueillies auprès des acteurs directs (employeurs/travailleurs) nous permet de constater que le musellement des travailleurs des PME est caractéristique, ce qui entraîne une prise de risque significative de la part de ce groupe professionnel. Les résultats de cette recherche menée au niveau des acteurs directs nous ont aussi permis de dégager, de concert avec les groupes cibles, les voies et moyens aptes à garantir des aménagements pour les travailleurs de ce secteur. Pour eux, les actions à entreprendre pour le développement du secteur doivent concerner les axes prioritaires suivants: l'information et la formation des travailleurs; la formation des jeunes pour la consolidation syndicale à la base; la restructuration d'une nouvelle stratégie syndicale prenant en compte la spécificité du secteur et la mise sur pied d'un cadre de concertation fonctionnel et efficace. ■



La loi du 11 juin 2002 est-elle un outil suffisant de lutte contre le harcèlement moral au travail?

PAR BEATRICE DELBECQUE,
ETUDIANTE ISCO GENERAL NIVELLES,
2000-2003

Quel travailleur souhaite délibérément encourir des dangers et mettre continuellement sa vie en péril? Qui souhaite réellement travailler dans des conditions indignes, agir en forcené du labeur, fuir toutes les normes de sécurité et subir des vexations quotidiennes ou encore être la victime de harcèlement, voire de torture mentale sur son lieu de travail?

Les termes de harcèlement moral ou harcèlement psychologique au travail recouvrent une dure réalité, une souffrance propre au travailleur, injustifiable au regard de la dignité humaine; souffrance dont l'ampleur et l'intensité s'accroissent au fil des années. La victime d'un tel phénomène se trouve souvent atteinte de graves perturbations au niveau du métabolisme tant sur le plan psychique que physique allant parfois jusqu'à des atteintes irréversibles, voire, dans certains cas, jusqu'à la mener au suicide.

De nombreux ouvrages ont permis à un large public de mieux connaître ce phénomène en révélant la diversité de ses manifestations, en mettant en évidence sa relation avec l'organisation du travail et le fait que, sans intervention appuyée sur une législation nouvelle, les tra-

vailleurs resteront piégés, désarmés et sans recours juridique.

C'est ainsi que la loi du 11 juin 2002 sur le harcèlement moral au travail est d'application depuis le 1er juillet 2002. Elle insère des dispositions spécifiques concernant la violence et le harcèlement moral au travail dans la loi du 4 août 1996 existante relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.

Dès à présent, tous les employeurs du secteur privé et ceux du secteur public disposent d'instruments indispensables pour prévenir, se prémunir et corriger, à plusieurs niveaux, les nombreux problèmes posés par toutes les formes de violence qui sont autant d'atteintes directes au bien-être des travailleurs dans le cadre de leur travail. D'autre part, les travailleurs ont également à leur disposition, au sein de l'entreprise ou de l'institution, des voies et des moyens pour connaître leurs droits, se faire entendre et être protégés contre toute forme de violence.

Il est heureux et positif que des associations, des syndicats, des collectifs et autres personnes indi-

viduellement sensibilisées par cette violence interviennent pour aider les victimes et les alerter sur les dangers qu'elles pourraient encourir. Toutefois, si des dispositions du droit en vigueur peuvent être invoquées, force est d'admettre qu'elles restent d'une efficacité trop limitée, mal connues, d'application lente et difficile.

C'est pourquoi l'information aux travailleurs est essentielle par le biais du règlement de travail. Document légal et contractuel, il permet de protéger les victimes et de les mettre à l'abri de nombreux désordres psychopathologiques, psychosomatiques et des troubles du comportement dus au harcèlement moral au travail.

Certes, les procédures mises en place ne sont pas parfaites, mais elles touchent les problèmes à leur source.

De plus, l'obligation pour les employeurs et les travailleurs d'agir ensemble dans la prévention des actes de harcèlement moral et de violence sur leur lieu de prestations est déjà un grand pas en avant dans la prise en charge de ce phénomène. ■



Terrorisme d'origine islamiste et actions antiterroristes

ESSAI DE CARACTERISATION D'UNE FIGURE DU POLITIQUE ET ANALYSE CRITIQUE DE DIFFERENTS NIVEAUX D'ACTION D'ERADICATION

PAR JEAN-FRANÇOIS GODART,
ETUDIANT ISCO NAMUR
GENERAL 2002-2006

Le 11 septembre 2001, des islamistes sunnites détournent quatre avions de ligne américains et les transforment en armes de guerre contre les Etats-Unis avec, comme conséquences, des milliers de morts, un pays durablement traumatisé, des dizaines de milliards de dollars de

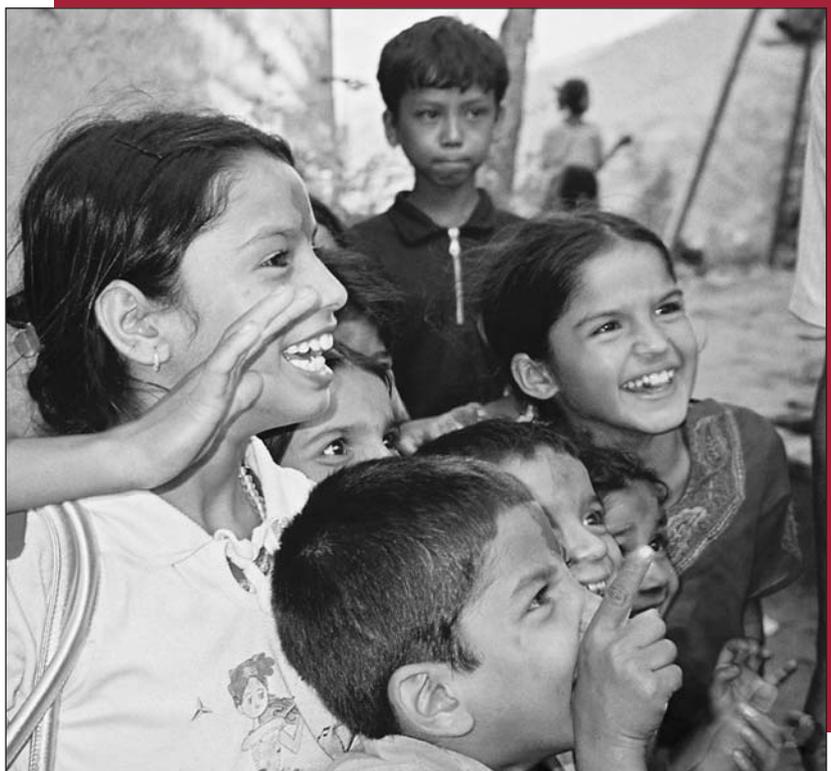
dommages, des services de sécurité (Fédéral Bureau Of Investigation) et de renseignements (Central Intelligence Agency) mis en accusation pour incompetence, un président nouvellement élu qui doit improviser une nouvelle politique étrangère, une économie en récession, ... Cette agression unique dans l'histoire des Etats-Unis modifie brutalement le cours de l'histoire de la première puissance du monde et d'une partie de la planète.

Depuis un demi-siècle, on peut légitimement avoir le sentiment que notre quotidien et les relations internationales sont rythmés par le terrorisme et la systématisation en tout genre. La nécessité d'une action préventive et répressive semble s'imposer aux démocraties et plus particulièrement d'actions vers les réseaux islamistes suspects¹.

Les attentats perpétrés à Londres en juillet 2005 ou commis en Irak par une Belge d'origine ont démontré de manière dramatique que la menace terroriste pouvait également venir de «l'intérieur».

Dans le cadre de ce travail, je voulais contribuer à la réflexion sur le terrorisme et les actions déployées pour y faire face tout en étant bien conscient qu'elles sont l'objet de controverses. La motivation de ma réflexion-action est double: d'une part, le fait que nous sommes tous concernés par les conséquences de telles pratiques et d'autre part, mon engagement professionnel et syndical. De ce dernier point de vue, on ne peut qu'être animé du souci d'une formation des agents à des pratiques nouvelles dans la mesure où les politiques et actions de terrain pourraient porter atteinte aux Droits de l'Homme. En d'autres mots, en quoi le policier de base est-il concerné par les dispositifs mis en place par le monde politique et syndical pour faire face au terrorisme?

Mon travail a dès lors été construit en distinguant la caractérisation du phénomène et l'identification des enjeux de l'action visant à l'analyse critique des actions d'éradication selon le niveau. La caractérisation permet d'explicitier l'idéal type du terrorisme par la comparaison avec ce qui est spécifique au totalitarisme; les enjeux de l'action ont été considérés comme différents selon le point de vue adopté - la comptabilisation des actes terroristes, l'organisation de services spécialisés pour y faire face, la sociologie de la population qui s'adonne à de tels actes, l'idéologie dont elle se revendique et les dispositifs mis en place pour l'éradiquer. Ces dispositifs sont analysés en distinguant ceux mis en place par le politique et l'organisation policière, ceux privilégiés par une organisation syndicale, et ceux relevant de l'action de l'agent de police local. ■



1. Le fait de s'intéresser au terrorisme islamiste n'implique pas une assimilation entre Islam et terrorisme.



Les soins palliatifs. Jusqu'à la mort, accompagner la vie...

PAR MARTINE BRANTS,
ETUDIANTE ISCO GENERAL NAMUR,
2002-2006

Nous vivons dans un monde qui cache la mort comme si elle était honteuse et qui ne sait plus mourir. La mort effraie et est taboue. On ne voit en elle qu'horreur, absurdité et souffrance inutile ou pénible alors qu'elle est le moment culminant de notre vie, ce qui lui donne sens et valeur.

Nous savons que nous mourrons un jour, bien que nous ne sachions ni quand, ni comment.

Face à la mort, deux certitudes interpellent. Au fond de nous, nous savons tous que nous devons mourir à moins que ce ne soit les nôtres qui nous quittent d'abord. Nous avons tous en commun ce savoir.

À l'approche de la mort, le malade est envahi par l'incertitude et l'inquiétude. Il ignore ce qui va lui arriver, il attend avec plus ou moins d'anxiété. Sans illusion, il se prépare à tout et au pire, il redoute ou préfère ne pas savoir.

L'interrogation profonde qui habite le malade est aussi la recherche de cohérence, la quête spirituelle et le chemin intérieur...

L'enjeu pour la personne est de devenir et de rester soi à travers son corps qui s'affaiblit, devient fragile et vulnérable. Ce dépouillement, même s'il est vécu en compagnie de quelqu'un, reste radicalement solitaire.

SPECIFICITE HUMAINE DES SOINS PALLIATIFS

Les soins palliatifs permettent d'accompagner une personne dans ses derniers instants de vie et de pénétrer un espace de temps très intime. La personne, avant de mourir, tentera de dépo-

ser auprès de ceux qui l'accompagnent l'essentiel d'elle-même. Par un geste, une parole, parfois seulement un regard. Chacun tentera de dire ce qui compte vraiment et qu'il n'a pas toujours pu ou su dire. Ceux qu'on appelle des «mourants» sont bien des «vivants» jusqu'au bout.

SPECIFICITE SOCIALE

Le malade s'accroche au regard des autres pour savoir s'il est encore digne d'attention et pour qu'on l'aide à s'estimer encore lui-même. Il laisse souvent entendre à son entourage: «Me reconnaissez-vous tel que je suis devenu, en dépit de mon apparence?» Répondre par la négative provoque, en quelque sorte, la deuxième mort symbolique du malade et réelle parce que cela conduit souvent à hâter la mort. Pouvoir dire à une personne en fin de vie: «Ta vie compte pour ton entourage et elle a de l'importance pour ceux qui t'aiment», c'est donner au malade la possibilité d'un dernier travail personnel qui lui permettra d'écrire les derniers chapitres de sa relation avec les autres.

AUTRE SPECIFICITE SOCIALE?

Aujourd'hui, dans notre société, la mort idéale est une mort rapide, sans souffrance et programmée si possible au moment souhaité. La réalité de mourir reste occultée, même si le tabou de la mort semble se lever.

Même le discours des soins palliatifs contribue, un tant soit peu, lui aussi à entretenir l'illusion d'une mort idéale, une vigilance s'impose donc pour limiter cette dérive. Des familles épuisées, ne supportant plus l'attente de la



mort, réclament plus souvent que le malade un geste euthanasique qui serait en cohérence avec cette image de la «belle mort».

En conclusion, comme disait Aristote: «Tout être vivant a quelque chose d'admirable». Faisons en sorte que chacun puisse se prendre en charge ou être pris en charge de la meilleure manière. Et s'il n'y a vraiment pas d'autres solutions, permettons que le passage vers la mort se fasse dans la dignité. Il s'agit donc d'accompagner quelqu'un de vivant jusqu'au bout.

Quand la maladie d'un patient est ou devient incurable, on entend souvent dire: «il n'y a plus rien à faire». Par leur existence même, les soins palliatifs démontrent le contraire, quand on croit qu'il n'y a plus rien à faire, tout reste à faire et plus, il reste à être. Accompagner, ce n'est pas faire quelque chose ou apporter une solution. C'est avant tout être là, présent, à l'écoute, centré sur l'autre. Pouvoir entendre ses vraies demandes et respecter ce qu'il vit, son cheminement, ses émotions, sa colère et sa tristesse. Il n'est donc possible d'intégrer les soins palliatifs dans les différents milieux qu'en rendant à la mort une dimension souvent occultée et de conscientiser les milieux concernés du besoin réel d'un tel service. ■

Entre innovations et résistances. Quelles formations aux métiers du social pour quel travail social?

Le deuxième Congrès international des formateurs au travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale se réunira à Namur du 3 au 7 juillet 2007.

Rassemblant l'ensemble des écoles sociales francophones, des écoles d'éducateurs, des centres de formation universitaires, des centres de formation continue et de promotion sociale, des opérateurs de formation pour adultes, ce Congrès Namur 2007 apparaît, du moins dans sa phase de préparation, comme une expérience inédite, originale et innovante.

Dans une perspective internationale, le Congrès constitue un temps et un espace privilégiés de

rencontre et d'échange de savoirs et de pratiques entre formateurs en travail social, de dialogue entre eux et les professionnels de l'intervention sociale ainsi que le monde de la recherche, mais aussi un espace de partage des pratiques innovantes, de créations de liens, de mise en réseau et de développement de projets communs. Dans la foulée du Congrès de Caen en 2005, cette édition s'articule autour d'un fil conducteur et d'une question: «quelles formations aux métiers du social pour quel travail social?». En effet, en même temps, le champ d'action du travail social se diversifie et se complexifie dans un contexte de globalisation et de travail local.

Valoriser l'égalité et la citoyenneté

La Direction de l'Égalité des Chances vient d'éditer un répertoire qui reprend pour la Communauté française les ressources pédagogiques disponibles pour aborder l'égalité des chances dans l'enseignement et l'éducation. Présenté sous forme de fiches, ce guide «pour mieux vivre ensemble» présente une grande partie des ressources et références sur l'égalité femmes-hommes, l'interculturalité et l'inclusion sociale en Communauté française, que ce soient des outils pédagogiques, des animations ou des formations, mais aussi des institutions et associations. Il est principalement destiné aux enseignant(e)s et éducateur(trices) qui souhaitent aborder en classe et dans les groupes ces thèmes citoyens liés à l'égalité des chances.

Ces ressources leur offrent des possibilités variées pour amener les jeunes à se pencher sur la mixité des sexes, la pluralité culturelle ou la solidarité et pour leur proposer ainsi de devenir des citoyens capables de réfléchir à un modèle de société inclusif où les différences des uns et des autres sont l'occasion d'un enrichissement mutuel. ■

UNE VERSION CD-ROM EST ÉGALEMENT DISPONIBLE GRATUITEMENT.

LE REPERTOIRE PEUT ÉGALEMENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉ VIA LE SITE WEB DE LA DIRECTION DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES À L'ADRESSE [HTTP://WWW.ÉGALITÉ.CFWB.BE](http://www.egalite.cfwb.be)

DES EXEMPLAIRES DE CE REPERTOIRE PEUVENT ÊTRE OBTENUS GRATUITEMENT AU 02/413.32.24, PAR FAX AU 02/413.20.75 ET PAR MAIL À EGALITE@CFWB.BE

Tant les traditionnelles logiques d'intégration, de contrôle et d'émancipation sociale en sont affectées. L'action de l'État «moderne» avait été dénoncée comme productrice d'une logique d'enfermement et de domination. La montée du néolibéralisme pose d'autres problèmes et fait apparaître de nouvelles pratiques sociales. La question sociale, les besoins sociaux et les politiques publiques se redéfinissent par rapport à ces nouveautés. Des pratiques d'exclusion et de destruction des solidarités s'observent en même temps que des pratiques novatrices de solidarisation et d'action collective apparaissent. Comment face à tous ces changements le travail social et la formation des professionnels se positionnent-ils?

Sous forme d'ateliers, de forums et des séances plénières, les trois journées de travail se déclineront autour de thématiques en lien direct avec la formation, à savoir les transformations des modes d'action publique; les mutations des pratiques de travail social et les évolutions du champ de la formation. Des moments de détente et de découvertes culturelles sont également prévus au programme. Ainsi, sans être tout à fait finalisé, le programme 2007 se présente sous des auspices favorables. Avec plus de 190 propositions de communication, il est déjà un événement incontournable pour les professionnels de l'action sociale et de la formation. ■

INSCRIPTION, PROGRAMME ET INFORMATION SUR LE SITE: WWW.CONGRES2007.ORG





La couleur du Sacrifice

Un film sur les oubliés de l'histoire



Ton histoire et celle de tes semblables qui sont enfouis dans les catacombes de la conscience. Effacée. Broyée. Gommée sous les enluminures de la grande histoire: celle des livres et des mensonges. Un jour, un jour prochain, se perdront ta trace et celle de tes ancêtres. On oubliera leur sang sur les champs de bataille de France et d'ailleurs. Elle est longue, elle est lourde, elle est terrible, ton histoire. Presque morte, déjà morte avec ceux qui sont morts en la faisant, avec toi qui meurs sans lui survivre. Avec l'indécente amnésie qui la recouvre sans bruit. Dans dix ans, vingt ans, qui se souviendra des bicots, des nègres et des autres, glacés de solitude, les yeux grands ouverts, dans les charniers de 14/18... les massacres de 39/45... et le prix du sang, décompté à l'écart des mémoires indiscrettes.

De nombreux soldats venus d'ailleurs se sont battus, et certains sont morts, pour libérer l'Europe du joug nazi. Qu'ils soient américains, canadiens ou australiens, ils font l'objet de cérémonies d'hommages. Pour les tirailleurs venus du Nord de l'Afrique et du Sénégal, bien souvent enrôlés de force dans les armées françaises en 1939, la situation est totalement différente: qui se souvient de ces hommes? Qui se souvient des soldats marocains, qui, lors de cette terrible bataille de Gembloux en mai 1940, ont repoussé et ont même stoppé la progression de l'armée allemande? Les livres et les manuels scolaires ont oublié ces soldats et les commémorations officielles «spectacles» les ont malencontreusement ignorés. Aujourd'hui, ces hommes cherchent à faire exister cette page occultée de l'histoire et à témoigner avec force et indignation de la façon dont le Gouvernement français les ignore et se montre indifférent à leur égard. Le cinéaste belge d'origine marocaine Mourad Boucif (réalisateur du long métrage de fiction «Au-delà de Gibraltar») a lui-même découvert quelques-uns de ces anciens combattants qui ont participé à la Seconde Guerre mondiale dans les rangs de l'armée française et il a décidé de les sortir de l'ombre en leur donnant la parole dans un film documentaire «La couleur du sacrifice». D'emblée, il nous propose des gros plans d'anciens combattants africains, le visage ravagé par le temps, dignes et tristes. Certains d'entre eux vivent aujourd'hui dans des conditions précaires et doivent très souvent quémander une pension de survie ou mendier dans les rues de France. Obligés de vivre loin de leur famille sur le territoire français, ils vivent dans une pièce de 4 mètres sur 2 aux conditions sanitaires douteuses, dans les blocs d'habitations des foyers Sonacotra, afin de percevoir le minimum vieillesse (50 ou 60 euros de pension militaire, c'est-à-dire 30 à 40 % de ce que touchent les anciens combattants français). Séparés de leur famille, avec ce minimum, ils n'hésitent pas à dire: «notre situation est celle de prisonniers inconnus» ou «le ventre est ici, mais la tête est ailleurs», «Quand j'ai demandé ma pension, ils m'ont répondu que je n'étais plus Français suite à l'indépendance. En 1940, personne ne m'avait demandé de passeport pour libérer la France!»

«La couleur du sacrifice» est construit autour de séquences fortes de témoignages focalisées sur ces portraits, empreints de mémoire de ces anciens combattants. Mourad Boucif a également placé entre chaque récit des images d'archives sur la guerre 40-45 et des extraits de «A la recherche de l'armée oubliée», pièce de Sam Touzani et Ben Hamidou qui a permis de sensibiliser la Belgique à cette histoire oubliée. Ce film mélange l'information et l'émotion en jouant sur le temps. Un temps historique dont ces héros du Sud ont été exclus. Il tente de lutter contre l'amnésie du discours officiel et dénonce aussi les injustices et le mépris dont font l'objet ces hommes qui ont joué un rôle crucial dans la Seconde guerre mondiale et notamment aussi lors de la libération.

Sorti en salle depuis octobre 2006 et présenté notamment lors de la Semaine d'action contre le racisme du MRAX et de Média Animation (du 16 au 25 mars en Communauté française), «La couleur du sacrifice» se veut un outil pour travailler et débattre autour de la problématique du racisme et de l'interculturalité. Alors, si vous avez l'occasion de voir «La couleur du sacrifice», n'hésitez pas! ■

CONTACTS: LES FILMS DE NOUR-MOURAD BOUCIF 02/411.59.29.
EMAIL: LESFILMSDENOUR@HOTMAIL.COM

Démocratie accessible sur le net

Le bimensuel *Démocratie* édité par le CIEP-MOC a pour objectif de promouvoir la réflexion sur les thèmes importants de notre société contemporaine. Depuis peu, 400 articles de fond sont consultables sur son nouveau site internet: www.revue-democratie.be.

Deux fois par mois, *Démocratie* propose huit pages de réflexion et de débat politique, économique et social sur des sujets aussi variés que la politique d'emploi, le travail, la concertation sociale, les nouvelles technologies, l'avenir de la presse, les questions européennes et internationales, la culture, le logement, l'aide à la jeunesse, etc. *Démocratie* a ainsi publié des centaines d'articles de fond, toujours abordés dans une optique de justice sociale.

D'un simple clic, le nouveau site de *Démocratie* permet de consulter gratuitement les articles parus à plus de six mois. Ce nouvel outil de recherche sera particulièrement utile pour les étudiants, enseignants, formateurs, journalistes.

Pour 20 euros par an, la revue «papier» offre, outre les articles, des schémas, tableaux, illustrations explicatives, des rubriques complémentaires (agenda, recensions d'ouvrages, billets d'humeur...). ■

POUR VOUS ABONNER, IL SUFFIT D'EN FAIRE LA DEMANDE A *DEMOCRATIE*, CHAUSSEE DE HAECHT, 579 A 1031 BRUXELLES
TEL.: 02/246.38.04.
EMAIL: DEMOCRATIE@MOC.BE



6^{ème} Cyclo-Solidaire

DATE: 1ER MAI 2007
LIEU: LIEGE INSTITUT SAINT-LAURENT

Programme

- 10h00 Inscriptions
- 10h30 Boucle vélo de 20 km.
A pied, ballade «Histoire ouvrière» ou visite guidée «Cœur historique»
- 12h30 Pique-nique à l'Institut Saint-Laurent (à prévoir par vos soins) ou pain saucisse (vendu sur place)
- 14h00 Boucles vélo de 20 et 40 km.
A pied, ballade «Coteaux de la Citadelle» ou visite guidée «Cœur historique».
- 17h00 Stands, expos, animations diverses, de l'artisanat du Sud. Quartet de musique populaire brésilienne.
- 18h30 Discours officiel
Barbecue et soirée dansante avec Ecce polo
Toute la journée: animation pour les enfants.



INSCRIPTION POUR LA JOURNEE: 3 EUROS/PERS. PAYABLE SUR PLACE; GRATUITE SI VOUS AVEZ UN PARRAINAGE DE 15 EUROS/PERS. ET POUR LES ENFANTS DE - DE 10 ANS. SOUPER 8 OU 10 EUROS SUR RESERVATION.

FAITES PARRAINER LES KILOMETRES QUE VOUS PARCOURREZ EN FAVEUR DE NOS PARTENAIRES DU SUD (DES VOTRE INSCRIPTION, NOUS VOUS ENVERRONS VOTRE FEUILLE DE PARRAINAGE).

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS: SOLIDARITE MONDIALE.
 TEL. 02/246.38.82, COURRIEL: ANTOINETTE.MAIA@SOLMOND.BE

Dates à épingler

CONSEIL GENERAL DE L'ISCO

DATE: LE 8 MAI 2007, DE 18 A 21 HEURES
 LIEU: FACULTES NOTRE-DAME DE LA PAIX
 A NAMUR.
 POUR INFO: SECRETARIAT CIEP,
 TEL. 02/246.38.42

MANIFESTATION POUR LA REGULARISATION DES SANS-PAPIERS LE 17 JUIN 2007 A BRUXELLES

(VOIR ARTICLE P 4, 5 & 6).
 RENSEIGNEMENTS: F.A.M.
 TEL. 02/629.77.10 & 02/738.08.28.
 FAM@CENTREAVEC.BE

TOUS EN SELLE VERS BRUXELLES

Le dimanche 6 mai 2007, à l'initiative du GRACQ-Les Cyclistes Quotidiens asbl et de son pendant néerlandophone, le Fietsersbond vzw, des dizaines de milliers de cyclistes en provenance de Bruxelles, Flandre et Wallonie pédaleront vers Bruxelles et emprunteront quelques-unes de ses artères principales.

Une dizaine d'itinéraires variés et adaptés aux différents publics (familles, jeunes, seniors, sportifs, cyclistes avertis ou modestes pédaleurs...) convergeront vers la capitale, au départ de Gembloux, Namur, Anvers, Gand, Mons,... Des étapes sont prévues tout le long des parcours, pour accueillir de nouveaux cyclistes et agrandir les cortèges. Vers midi, tout le monde aura convergé vers Meise et Jezus Eik. A partir de là les cyclistes pourront emprunter sous escorte les deux tronçons d'auto-routes (E411 et A12).

C'est également la fête du Vélo, organisée par ProVelo, qui a lieu au Parc du Cinquantenaire. Cette fête lance la semaine Dring Dring, semaine du vélo à Bruxelles.

POUR PLUS D'INFO:
[HTTP://WWW.BICYCITY.BE/INDEX.PHP?LANG=FR](http://www.bicycity.be/index.php?lang=FR)

Semaine Sociale

22

Wallonie-Bruxelles

Géopolitique et mondialisation. Mondialisation et altermondialisation.

Le monde bouge, beaucoup et vite. Comment se structurent les nouveaux rapports de force? Est-il imaginable de réguler la mondialisation? Comme outil pour une géopolitique, quel rôle nouveau donner à l'armée, et à ses missions pour l'Union Européenne et l'OTAN? Se mènent de nouvelles luttes, tandis que d'anciennes reprennent vigueur.

Les unes et les autres se cherchent, tentent les mises en réseaux. Que peut-on dire de l'altermondialisme comme mouvement? Comment se structure la pensée alternative? Quelle place prendre dans tout cela?

Bref, une réflexion qui «balaye large», pour aider à penser les réalités internationales et identifier nos connexions aux réseaux de résistance qui maillent la planète, petit à petit.

DATES: LES JEUDI 12 ET VENDREDI 13 AVRIL 2007
 LIEU: CEME (CHARLEROI ESPACE MEETING EUROPEEN), RUE DES FRANÇAIS 147 A 6020 CHARLEROI
 POUR INFOS ET INSCRIPTIONS: TEL.: 02/246.38.51 OU 02/246.38.01

«L'ECONOMIE A TOUT PRIS»

Cycle gratuit de conférences et d'activités organisé par le CIEP Luxembourg, d'octobre 2006 à mai 2007:

- 2 et 3 avril: formation sur la Publicité
- 3 avril: conférence «Le marché est-il sans limites?» par C. Léonard
- 30 avril: conférence «Les politiques du temps» par Ph. Defeyt
- 15 mai: table-débat «Des modes alternatifs de consommation»
- 22 mai: conférence «L'économie financière» par E. De keuleneer.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONSULTER LE SITE WWW.MOCLUX.BE OU PAR TELEPHONE AU 063/21.87.33

A MARCHE

L'ECONOMIE, C'EST PAS SORCIER

Cycle de conférences gratuit.

- mardi 17 avril 2007 à 19h45: table ronde sur l'économie marchoise. «Marche-en-Famenne et environs: quelles réalités socio-économiques?»

LIEU: MARCHE, MAISON DE LA CULTURE, SALLE ERASME.

- jeudi 26 avril à 19h45: Un temps de conclusions. Une table d'interpellation politique.

LIEU: MARCHE, MAISON DE LA CULTURE.

INFORMATIONS: CIEP-LUX,
TEL.: 063/21.87.26. [HTTP://WWW.CIEPLUX.BE](http://WWW.CIEPLUX.BE)

SEMAINE D'ETUDES DE VIE FEMININE «LES FAMILLES»

DATES: LES 2, 3 ET 4 JUILLET 2007-03-05

LIEU: ABBAYE DE FLOREFFE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

VIE FEMININE ASBL,

SERVICE FORMATION AU 02/227.13.11,

MAIL: FORMATION@VIEFEMININE.BE

SITE: WWW.VIEFEMININE.BE

WEEK-END NATIONAL DES SCOUTS ET DES GUIDES: 28 ET 29 AVRIL 2007

A l'occasion des 100 ans de la naissance du scoutisme, Bruxelles sera envahie par les troupes belges invitées, avec un spectacle-apothéose au Heysel.

POUR CONNAITRE TOUT LE PROGRAMME: WWW.Scouting2007.BE

DEMOCRATIE & COURAGE DEVEZ ANIMATEUR CITOYEN /ANIMATRICE CITOYENNE

L'actualité internationale, le racisme et la montée de l'extrême droite, montrent à quel point le travail d'éducation à la citoyenneté est essentiel. Mis en place l'année passée en Belgique, le projet Démocratie et Courage amène des jeunes à apprendre des techniques d'animation sur deux thèmes: «Racismes et discriminations» et «Immigration et interculturalité».

Suite à la formation, les animateurs bénévoles se rendent dans les classes, les maisons de jeunes, les associations pour animer d'autres jeunes autour de ces thématiques.

LE PROCHAIN MODULE DE FORMATION A LIEU DU 2 AU 6 AVRIL 2007.

POUR INFO ET INSCRIPTIONS:

NATHALIE PREUDHOMME,
CNAPD.NATHALIE@SKYNET.BE,
02/640.52.62

[HTTP://WWW.CNAPD.BE/D&C/INDEX.HTM](http://WWW.CNAPD.BE/D&C/INDEX.HTM)

FORMATIONS DU Ciep

ANIMATION DE DEBATS

DATES: 16 AVRIL 2007 - 23 AVRIL 2007.

LIEU: CENTRE CULTUREL MARCEL HICTER LA MARLAGNE, WEPION

DEMINONS L'EXTREME DROITE

DATES: LES 7, 14 ET 21 MAI 2007

LIEU: CENTRE CULTUREL MARCEL HICTER LA MARLAGNE, WEPION

CONDUITE DE REUNIONS

DATES: 10 MAI 2007 - 11 MAI 2007

31 MAI 2007 - 01 JUIN 2007

LIEU: CENTRE CULTUREL MARCEL HICTER LA MARLAGNE, WEPION

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
VOIR WWW.CIEP.BE

POUR LES INSCRIPTIONS, CONTACTER
FRANCINE BAILLET AU 02/246.38.41
COURRIEL: FRANCINE.BAILLET@CIEP.BE

Adresses des centres régionaux du Ciep

BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25
1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
02/508.89.60

CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

HAINAUT CENTRE

La Louvière:

rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20

Mons:

rue des Canoniers, 3 - 7000 Mons
065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:

av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
7500 Tournai
069/88.07.64

Ath:

rue de Gand, 28 - 7800 Ath
068/84.34.31

Mouscron:

rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

LIEGE-HUY-WAREMME

Liège:

rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège
04/232.61.61

Huy:

av. Albert 1er, 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

NAMUR

place l'Illon, 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

VERVIERS

rue Laoureux, 28 - 4800 Verviers
087/33.77.07

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19
4700 Eupen
087/59.46.30



Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC
(CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:

Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be



Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique